



**Conseil international du Café**  
105<sup>e</sup> session  
22 – 24 septembre 2010  
Londres, Angleterre

**Ordre du jour provisoire**

<b>Point</b>	<b>Document</b>
<b>1. Ordre du jour provisoire et calendrier des réunions – à adopter</b>	ICC-105-0 Dispositions prévues pour les réunions
<b>2. Admission d'observateurs – à examiner</b>  Le Conseil examinera les demandes d'octroi du statut d'observateurs pour cette session.	verbal
<b>3. Voix et pouvoirs</b>	
<b>3.1 Voix au sein du Conseil pour l'année caféière 2009/10 – à approuver</b>  Le Secrétaire fera rapport.	à venir
<b>3.2 Répartition initiale des voix au sein du Conseil pour l'année caféière 2010/11 – à approuver</b>  Des documents contenant la base statistique pour la répartition des voix proposée pour les Membres exportateurs et les Membres importateurs et la répartition initiale des voix pour l'année caféière 2010/11 seront diffusés.	à venir
<b>3.3 Pouvoirs – à approuver</b>  Le Président examinera les pouvoirs avec le concours du Secrétariat.	verbal

#### **4. Participation à l'Accord**

##### **4.1 Participation à l'Accord international de 2007 sur le Café – à examiner** à venir

La date butoir fixée pour la signature de l'Accord de 2007 et le dépôt d'instruments est le **25 septembre 2010**. Le Conseil examinera un rapport sur la participation à l'Accord de 2007 et des projets de résolutions portant prorogation du délai fixé pour la signature de l'Accord et le dépôt des instruments de ratification, d'acceptation ou d'approbation.

##### **4.2 Participation à l'Accord international de 2001 sur le Café – à noter** à venir

A la lumière des progrès de l'Accord de 2007, le Conseil pourra examiner un projet de résolution portant prorogation de l'Accord de 2001.

#### **5. Situation du marché du café – à noter** à venir

Le Directeur exécutif présentera une analyse de la situation du marché. La dernière estimation officielle des campagnes 2009/10 et 2010/11 au Brésil sera diffusée.

#### **6. Conférence mondiale du Café – à examiner** à venir

Le Directeur exécutif fera rapport sur la Conférence qui s'est tenue à Guatemala du 26 au 28 février 2010. Un CD-ROM contenant les Actes de la Conférence et un rapport sur ses thèmes et recommandations sera distribué. Le Conseil examinera les propositions d'actions découlant de la Conférence et la manière dont elles pourraient être intégrées aux travaux de l'Organisation.

#### **7. Préparatifs de mise en œuvre de l'Accord de 2007**

##### **7.1 Plan d'action stratégique – à examiner** à venir

A la 104<sup>e</sup> session du Conseil, tous les Membres ont été invités à envoyer au Directeur exécutif leurs observations écrites sur le plan d'action stratégique. Un projet de plan révisé tenant compte des propositions des Membres sera diffusé.

##### **7.2 Stratégie de mise en valeur du café – à examiner** WP-Council 191/09 Rev. 1

Le Conseil examinera la stratégie de mise en valeur du café.

**7.3 Mandat du Forum consultatif sur le financement dans le secteur du café – à examiner** ICC-102-11 Rev. 2

Le document ICC-102-11 Rev. 2 contient le mandat révisé du Forum consultatif sur le financement dans le secteur du café.

**7.4 Facteurs de conversion – à approuver** ED-2062/09

Conformément à la recommandation du Comité des statistiques, le Conseil approuvera une proposition visant à modifier le facteur de conversion du café vert décaféiné (Article 2 de l'Accord).

**8. Groupe d'experts sur le financement dans le secteur du café – à examiner** à venir

Une réunion d'un Groupe d'experts sur le financement dans le secteur du café se tiendra dans l'après-midi du mardi 21 septembre 2010 (le cadre de référence du Groupe figure dans le document ED-2088/10). Le Président du Groupe fera rapport au Conseil.

**9. Forum consultatif sur le financement dans le secteur du café – à examiner** WP-Forum 1/09  
PSCB-117/09  
ICC-103-15

Le Conseil examinera les questions ci-après dans l'objectif de préparer l'installation du Forum dans le cadre de l'Accord de 2007 :

- Président et vice-président
- Composition et fonctions du groupe restreint
- Date de réunion du Forum
- Ordre du jour du Forum
- Organisations qu'il est proposé d'inviter à participer au Forum
- Financement du Forum

**10. Programme des activités pour 2010/11 – à approuver** à venir

Un programme révisé des activités pour 2010/11 sera diffusé. Le Président du Comité exécutif fera rapport.

**11. Projets de mise en valeur du café** à venir

**11.1 Projets soumis à l'approbation du Conseil – à examiner et, le cas échéant, à approuver**

Le Président du Comité exécutif fera rapport sur les projets nouveaux et révisés examinés par le Comité en septembre 2010.

**11.2 Projets approuvés par le Fonds commun pour les produits de base (FCPB) – à noter** à venir

Un rapport de situation sur la mise en œuvre des projets approuvés par le FCPB sera diffusé. Le Chef des opérations fera rapport.

**11.3 Réseau international sur le génome du café (ICGN) – à examiner** verbal

Une réunion se tiendra le 22 septembre 2010 avec les Membres et les représentants des instituts de recherche des pays exportateurs intéressés par une coopération avec l'ICGN, sur l'élaboration d'un projet ou d'un programme de travail relatif au génome du café et procurant des bénéfices à long terme à l'industrie du café (voir également ED-2086/10). Le Directeur exécutif fera rapport.

**12. Études et rapports**

**12.1 Études – à examiner** à venir

Le Directeur exécutif a diffusé le document ED-2087/10 dans lequel il invitait les Membres à envoyer des informations sur les coûts de production et les emplois générés par le secteur du café avant le 1 juin 2010. Comme prévu dans le programme des activités pour 2009/10 ou demandé par le Conseil en mars 2010, les études ci-après seront diffusées :

- **Profil cyclique de la production de café**
- **Stocks et réserves de café (y compris emplacement, propriétaire, type, qualité, origine et effet sur les prix)**
- **Analyse comparative des prix de détail du café**
- **Parts de valeur dans la chaîne mondiale de valeur de café**
- **Prix indicatifs et variables économiques (inflation, taux de change, prix des intrants)**
- **Emplois générés par le secteur du café**
- **Projection de l'offre et de la demande (2011 – 2015)**
- **Coûts de production (2000/01 – 2009/10)**

**12.2 Obstacles à la consommation – à examiner** à venir

Un rapport sur les obstacles à la consommation sera diffusé.

- 12.3 Mélanges et succédanés – à examiner** à venir
- L'Article 36 de l'Accord de 2001 dispose que le Directeur exécutif soumet périodiquement au Conseil un rapport sur la manière dont sont observées les dispositions de cet Article. En avril 2010, le Directeur exécutif a diffusé le document ED-2087/10 dans lequel il invitait les Membres à l'informer du respect de l'Article 36 avant le 1 juin.
- 12.4 Sources et méthodes de financement des produits de base agricoles, particulièrement dans la filière café – à examiner** à venir
- En avril 2010, le Directeur exécutif a diffusé le document ED-2088/10 dans lequel il invitait les Membres à lui envoyer des informations sur les sources de financement dans le secteur du café de leurs pays avant le 30 juin, ainsi que des informations sur les projets pour lesquels un financement avait été mobilisé. Un rapport révisé sera diffusé sur les sources et méthodes de financement des produits de base agricoles pour améliorer la capacité des producteurs à financer leurs activités caféières, y compris la gestion de leurs stocks dans les pays d'origine.
- 12.5 Changements climatiques – à examiner** à venir
- A la 104<sup>e</sup> session du Conseil, les Membres ont été invités à envoyer leurs contributions pour faciliter la préparation d'un document sur les effets des changements climatiques en prévision de la réunion de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) qui se tiendra à Mexico en novembre 2010. Un projet de document sera diffusé.
- 13. Rapport du Président du Comité consultatif du secteur privé (CCSP) – à noter/approuver** verbal
- Le Président du CCSP fera rapport sur la réunion du 20 septembre 2010.
- 14. Rapport du Président du Comité des statistiques – à noter/approuver** verbal
- Le Président du Comité des statistiques fera rapport sur la réunion du 20 septembre 2010.
- 15. Rapport du Président du Comité de promotion – à noter** verbal
- L'Article 34 de l'Accord de 2001 dispose que le Comité de promotion fait rapport régulièrement au Conseil.

- 16. Questions phytosanitaires – à examiner** verbal
- Le Directeur exécutif a diffusé le document ED-2087/10 dans lequel il invitait les Membres à lui fournir le détail des limites maximales des résidus (LMR) des pesticides employés dans la production du café et le détail de la méthode employée pour calculer les LMR, ainsi que des copies des études pertinentes.
- Le Chef des opérations fera rapport sur les questions phytosanitaires notamment sur l'ochratoxine A (OTA), l'acrylamide et la législation sur les limites maximales de résidus de pesticides.
- 17. Coopération avec d'autres organisations – à noter** verbal
- Le Secrétariat revoit les protocoles d'accord et la coopération future avec les autres organisations à la lumière de l'Accord de 2007. Le Directeur exécutif fera rapport.
- 18. Politiques nationales en matière de café – à noter** verbal
- Les pays Membres sont invités à faire rapport sur les changements intervenus dans leurs politiques nationales en matière de café et à fournir des copies du texte de leurs déclarations et d'autres informations, pour qu'elles soient distribuées aux Membres.
- 19. Questions financières et administratives**
- 19.1 Projet de budget administratif pour l'exercice 2010/11 – à approuver** à venir
- Le Président du Comité exécutif fera rapport.
- 19.2 Autres questions financières et administratives – à examiner** à venir
- Le Président du Comité exécutif fera rapport sur les autres questions financières et administratives examinées par le Comité, y compris le paiement des arriérés, la nomination d'un vérificateur agréé et la désignation du Comité des finances.
- 20. Bureaux**
- 20.1 Président et vice-présidents du Conseil – à élire** verbal
- Conformément à l'Article 11 de l'Accord, le président et le premier vice-président pour la prochaine année caféière doivent être élus parmi les représentants des Membres importateurs. Le deuxième et le troisième vice-présidents doivent être élus parmi les représentants des Membres exportateurs. Les anciens présidents élus parmi les Membres importateurs venaient des États-Unis (2008/09) et d'Italie (2006/07).

**20.2 Comité exécutif – à élire** verbal

Les procédures de vote sont définies dans l'Article 18 de l'Accord et dans la Règle 46 du Règlement de l'Organisation.

**20.3 Président et vice-président du Comité exécutif – à élire** verbal

L'Article 17 de l'Accord de 2001 dispose que le président et le vice-président sont tous deux élus parmi les représentants de la même catégorie de Membres. En ce qui concerne 2010/11, les précédents indiquent qu'ils devraient être élus parmi les représentants des Membres exportateurs. Les anciens présidents élus parmi les Membres exportateurs venaient de l'Inde (2008/09) et du Guatemala (2006/07).

**20.4 Comité des statistiques – à approuver** verbal

Le mandat du Comité des statistiques en vertu de l'Accord de 2001 dispose que le Conseil approuve les noms des représentants ou experts désignés par les Membres exportateurs, les Membres importateurs et le Directeur exécutif (deux de chaque catégorie) pour un mandat de deux ans. Le Conseil souhaitera peut-être reconduire le mandat des représentants actuels pour une année supplémentaire, en attendant l'entrée en vigueur de l'Accord de 2007 :

Membres exportateurs : M. Thiago Siqueira Masson (Brésil),  
Mme Marcela Urueña Gómez (Colombie)  
Membres importateurs : M. Rob Simmons (Royaume-Uni)  
M. Neil Rosser (Allemagne)  
Directeur exécutif : M. Corneille Tabalo (République  
démocratique du Congo),  
M. David Brooks (États-Unis)

**21. Questions diverses – à examiner** verbal

**22. Prochaines réunions** verbal

La prochaine session du Conseil se tiendra en Côte d'Ivoire du 28 au 31 mars 2011 – **à noter**

Les Membres sont invités à proposer des sujets d'exposés qui pourraient être présentés pendant ces réunions afin qu'ils puissent être inscrits à l'ordre du jour ; ils sont également invités à proposer des améliorations aux dispositions prévues pour les réunions futures – **à examiner**